

# Le tournant ...

Rapport annuel 2009

La forêt et au-delà



# Message de la Directrice générale

2009 a été une année charnière pour le CIFOR et les forêts du monde. Au CIFOR, nous avons posé les fondations d'une nouvelle génération de recherche forestière et avons œuvré pour informer les sphères politiques et les communautés de praticiens des résultats de recherche déjà disponibles.

Cette année, nous avons consacré beaucoup d'énergie à l'élaboration de programmes mondiaux de recherche comparative pour chacun de nos six thèmes de recherche. Nous avons par exemple entrepris l'Étude comparative mondiale sur la REDD, laquelle va apporter des réponses rigoureuses à la question « Qu'est-ce qui fonctionne ? » que se posent les plus de 40 gouvernements et 100 partisans du projet pilote qui sont en train de mettre en place les activités de REDD+. La préparation de cet ambitieux effort de recherche, qui doit durer quatre ans, a inclus le développement de méthodes, le recrutement de partenaires et la sélection des sites de projet REDD dans les six premiers pays.

Grâce à ses publications et à son rôle convocateur, le CIFOR a été en mesure d'éclairer le débat politique sur les forêts et le changement climatique au niveau national et international. Lors de la COP15 de la CCNUCC à Copenhague, nous avons lancé le livre *Realising REDD+: National strategy and policy options* (Réaliser la REDD+ : stratégie nationale et options politiques), troisième tome d'une grande série qui, avec des dizaines de papiers et d'articles du CIFOR sur la REDD+, est désormais considéré par de nombreux partenaires et parties prenantes comme une lecture essentielle.

La journée Forest Day 3, qui a eu lieu à Copenhague en marge de la COP15, avec la coopération du gouvernement danois et les membres du Partenariat de collaboration sur les forêts (CPF), a rassemblé plus de 1500 participants, dont 250 négociateurs de la CCNUCC.

Alors que l'attention internationale portée au changement climatique a permis de mieux faire connaître 2 de nos 6 thèmes de recherche – le rôle des forêts dans l'atténuation et l'adaptation – l'atout du CIFOR demeure l'étendue de notre recherche, tant sur le plan scientifique que géographique. En effet, c'est l'interconnexion de tous nos domaines de recherche qui permet au CIFOR de faire des contributions permettant de relever un éventail divers de défis. Les

exemples de la diversité et de l'impact de notre travail forment le contenu de ce rapport annuel. Les études de cas présentées ici, qui vont du renforcement de la position des communautés forestières au Guatemala, ou de l'éclairage de la politique de plantation en Indonésie, aux moyens d'influencer les directives de certification pour les petits producteurs de bois, montrent à quel point les recherches du CIFOR sont appréciées – et utilisées – par un grand nombre d'acteurs au niveau local, national et international.

Malgré les demandes multiples et parfois conflictuelles qui pèsent sur le temps du personnel, les chercheurs du CIFOR ont maintenu leur productivité en termes de recherche scientifique, et continuent de publier dans plus de 20 revues renommées. 2009 a vu la production de plusieurs ouvrages collectifs traitant de sujets tels que les approches de conservation basées sur les droits (en collaboration avec l'IUCN), la réforme de la tenure forestière et la décentralisation. Avec l'aide de partenaires du projet Observatoire des forêts d'Afrique, le CIFOR a également rédigé le rapport *Les forêts du bassin du Congo : état des forêts 2008*. Les activités de renforcement des capacités pour les journalistes des pays en développement ayant un accès limité à des possibilités et à des moyens de formation ont été particulièrement gratifiantes dans nos efforts de rayonnement. Elles ont inclus quatre ateliers média organisés en marge d'événements importants où nous étions très présents, notamment le Congrès mondial de l'agroforesterie, à Nairobi, et le Congrès forestier mondial, à Buenos Aires.

Ce niveau de production est soutenu par le fait que le CIFOR se développe. En 2009, nous avons recruté 23 personnes, soit le plus grand nombre de nouvelles recrues depuis 11 ans. Cela porte notre effectif total à 100 chercheurs et associés qui travaillent sur des questions cruciales pour l'avenir des forêts en Asie, en Afrique et en Amérique latine. Ces nouvelles personnes, qui arrivent avec des idées neuves et une énergie intacte, tant au siège indonésien que dans les autres bureaux, stimulent le travail du CIFOR.

L'année a également été marquée par plusieurs transitions au niveau de la direction, puisque certains de nos bons éléments nous ont quittés pour prendre la direction d'institutions nouvellement créées. Afin de disposer d'un certain nombre de talents « maison », le CIFOR a inauguré en 2009 un programme de développement de collaborateurs à haut potentiel, avec une première vague de 6 personnes recrutées au niveau national et régional.

Lorsque j'observe le travail difficile effectué en 2009, avec en parallèle l'optimisation de nos forces et la réalisation du travail préparatoire pour l'avenir, je suis convaincue que le CIFOR va contribuer de manière encore plus importante à l'amélioration du bien-être humain, de la conservation de l'environnement et de l'équité, grâce à sa recherche de grande qualité centrée sur l'impact.

Frances Seymour  
Directrice générale

# Compter le carbone pour que le carbone compte



Photo de AP Photo/Andre Penner

Le Mécanisme pour un développement propre (MDP) du protocole de Kyoto permet aux pays industriels d'atteindre les objectifs d'émissions en finançant des projets dans les pays en développement qui aident à réduire la quantité de carbone dans l'atmosphère. Une manière de procéder consiste à planter des arbres. Toutefois, la conception de projets forestiers pour le MDP s'avère terriblement compliquée, mais pas impossible, comme l'a montré la recherche en Amérique latine.

Le projet « Renforcement du MDP dans les secteurs de la forêt et de la bioénergie dans la région latino-américaine » (FORMA) a aidé les responsables de 10 projets de carbone forestier à acquérir les compétences et les connaissances nécessaires pour s'acquitter avec succès des tâches associées au processus complexe d'adhésion au MDP. Ce projet est financé par le gouvernement espagnol et géré par le CIFOR et le Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE).

« Cela permet d'apprécier à quel point FORMA est une réussite, puisque 6 projets sont désormais bien partis pour être reconnus, ou sont déjà reconnus, par le MDP ou les marchés volontaires du carbone », explique Zenia Salinas, qui a conduit le projet FORMA avant de rejoindre le fonds Biocarbone de la Banque mondiale.

Dans le cadre de ce projet FORMA, les scientifiques ont développé un outil permettant de calculer la quantité de carbone qui pourrait être économisée ou séquestrée par les projets forestiers. L'Outil de méthodologies approuvées pour le boisement et le reboisement (le TARAM, ou Tool for Afforestation and Reforestation Approved Methodologies) a été utilisé et affiné par le fonds Biocarbone. « Le TARAM nous a aidés à estimer les réductions d'émissions pour l'ensemble de notre portefeuille », explique l'analyste Mirko Serkovic, « et les retours de nos projets indiquent que TARAM est utile ».

# REDD+ : l'emplacement, encore l'emplacement, toujours l'emplacement

Lorsqu'il s'agit de fournir des fonds pour réduire les émissions liées à la déforestation, quels types de projet fonctionneront le mieux ? Les recherches menées à Sumatra suggèrent que l'échelle et la localisation de ces projets pourraient être déterminantes pour leur réussite. Des scientifiques du Royaume-Uni, des États-Unis et du CIFOR ont étudié l'impact probable de la première initiative indonésienne de réduction des émissions, laquelle se concentre sur une région protégée en altitude.

« Nous voulions comparer les avantages de cette initiative avec un autre scénario de projet de RED couvrant une région beaucoup plus grande dans le nord de Sumatra », explique David Gaveau, de l'Institute of Conservation and Ecology de Durrell, au Royaume-Uni. Cette seconde zone comprend de larges bandes de forêts de tourbe de plaine habitées de nombreux orangs-outans, et subissant déjà une déforestation considérable.

Grâce à la modélisation spatiale, les scientifiques ont prédit que l'initiative actuelle sauvera 1313 kilomètres carrés de forêts de la déforestation d'ici à 2030. Pour autant, 7913 kilomètres carrés de forêts seront perdus en dehors de la zone protégée. Étant donné que la grande majorité des orangs-outans vit dans les plaines, l'initiative n'aura pas beaucoup de conséquences pour eux. En effet, un quart de cette population pourrait disparaître d'ici à 2030, si le *statu quo* demeure.



Photo d'Ardiles Rante

« Si nous voulons vraiment sauver les forêts et les orangs-outans, les projets de crédits carbone dans le nord de Sumatra devront se concentrer sur les plaines plutôt que sur la zone d'altitude protégée », déclare Markku Kanninen, chercheur au CIFOR. Les auteurs ont conclu que la réduction des émissions causées par la déforestation aurait un plus grand impact, en termes de conservation, si les crédits étaient étendus à toutes les autres forêts tropicales riches en carbone dans le nord de Sumatra.

# Faire face au changement climatique au Costa Rica

Le projet « Forêts tropicales et adaptation au changement climatique » (TroFCCA) a accru nos connaissances sur la manière d'évaluer la vulnérabilité au changement climatique et de concevoir des mesures d'adaptation. Au Costa Rica, l'un des pays où le TroFCCA a mené des recherches, le CIFOR a collaboré avec le Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE). Les chercheurs se sont concentrés sur une région vulnérable située dans le bassin-versant de Reventazon, et dont les barrages fournissent 27 % de l'énergie hydroélectrique du pays.



Ces dernières années, l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des événements pluvieux extrêmes a entraîné une grave érosion du sol, et donc une hausse de la sédimentation qui menace le potentiel de production d'électricité des barrages. Les tentatives pour contrer ce phénomène ont coûté des millions de dollars à l'Institut national d'hydroélectricité (ICE), qui bénéficie d'un monopole en matière de fourniture d'énergie.

Les chercheurs ont étudié ce qui se passerait si les événements pluvieux extrêmes continuaient d'augmenter, dans quelle mesure différentes options d'utilisation des terres pourraient aider les communautés et l'environnement à s'adapter au changement climatique, le type de mesures incitatives qui pourraient encourager les paysans à adopter des pratiques d'utilisation des terres qui réduisent l'érosion et, du même coup, la sédimentation dans les barrages.

« Le projet a enrichi nos connaissances sur la conservation du sol et nous a permis de mieux comprendre comment améliorer la gestion du sol sur les terres agricoles » commente Gustavo Calvo Domingo, ingénieur à l'ICE. « Nous encourageons à présent les activités qui seront bénéfiques aux paysans comme à l'entreprise. » Ces activités contribueront à réduire l'érosion et les coûts associés à l'enlèvement des sédiments accumulés dans les barrages.

# Transformer la tenure au Guatemala

On estime que 27 % des forêts dans les pays en développement sont détenues ou contrôlées par les communautés. Mais que cela signifie-t-il concrètement ? Un projet de recherche mondial, coordonné par le CIFOR avec l'appui de l'Initiative droits et ressources, fournit quelques-unes des réponses.

Une étude en particulier, financée par la Banque mondiale, la fondation Ford et le Centre de recherches pour le développement international, a étudié deux régions très différentes du Guatemala, l'une située en plaine, l'autre en altitude. Les chercheurs ont étudié la nature des réformes foncières, le rôle joué par les communautés dans la concrétisation des réformes, et les problèmes auxquels elles sont confrontées dans l'instauration et la gestion des forêts communautaires.

« L'un des messages clairs qui ressortent de notre recherche, ici et ailleurs en Amérique latine », explique Anne Larson, chercheuse associée au CIFOR, « est que l'action collective par les organisations et réseaux communautaires est essentielle pour obtenir et conserver des droits de propriété et un accès aux ressources forestières. »

Une série d'ateliers, auxquels ont participé les représentants de 427 organisations communautaires, a conduit à la création d'une plateforme nationale en juillet 2009. Cette plateforme fait campagne pour une réforme des réglementations forestières qui ne tiennent pas compte des besoins et des aspirations des communautés locales. Elle cherche également à ce que les communautés aient leur mot à dire dans la prise de décision. Et le gouvernement écoute ! Il finance certaines des activités de la plateforme et a nommé un responsable pour faire la liaison avec les membres de celle-ci.

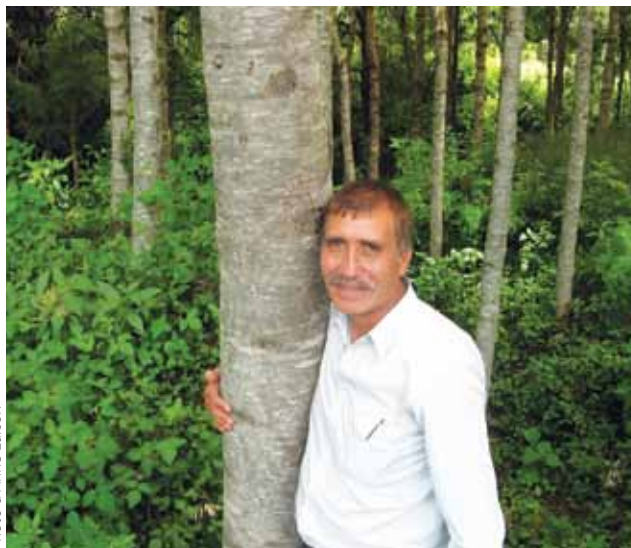


Photo d'Anne Larson

## La conservation ne se limite pas à la biodiversité



Photo de Wilderness Foundation South Africa

Les activités de conservation peuvent être bénéfiques pour les populations locales, mais elles peuvent aussi leur nuire. Au Pérou, par exemple, la création d'un parc national pour conserver les variétés de culture locales a profité tant aux populations indigènes locales, qui participent à la gestion du parc, qu'à la biodiversité. En revanche, on ne peut pas en dire autant du sort qui a été réservé au peuple San en Afrique du Sud. Les droits humains de ce peuple ont en effet souvent été ignorés et de nombreuses personnes ont été chassées de leurs terres ancestrales pour faire place à des zones protégées.

Une grande étude publiée par le CIFOR et l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), intitulée *Rights-based approaches: exploring issues and opportunities for conservation* (Approches basées sur les droits : examen des problèmes et des possibilités de conservation) suggère que les conflits liés à la conservation ne sont pas inéluctables et qu'ils doivent être évités.

Cet ouvrage présente un éventail éclectique d'études de cas qui examinent une variété de thèmes allant des droits d'utilisation de l'eau en Jordanie aux droits des communautés sherpa au Népal et des habitants des forêts en Bolivie. « Ces études de cas ont permis d'éclairer la manière dont les détenteurs de droits, par exemple les peuples indigènes et les garants de ces droits, qui incluent par exemple des agences gouvernementales, peuvent travailler ensemble de manière constructive », relate Terry Sunderland, codirecteur de publication, chercheur au CIFOR et membre de la Commission sur la politique environnementale, économique et sociale de l'IUCN.

Le livre a contribué à façonner la première résolution complète de l'IUCN sur les approches de conservation basées sur les droits. Cette résolution appelle plus d'un millier de membres de l'IUCN à développer des approches de conservation basées sur les droits. Elle encourage les agences gouvernementales et les organisations de la société civile à surveiller l'impact des activités de conservation sur les droits de l'homme. Elle encourage également ses membres à instaurer des mécanismes veillant à ce que les intérêts du secteur privé respectent les droits de l'homme et assument la responsabilité des dommages environnementaux et sociaux causés par leurs activités.

## Les enseignements indonésiens pour la REDD+

Durant les années à venir, les pays possédant de grandes étendues de forêts tropicales pourraient recevoir des milliards de dollars américains de fonds pour des projets de réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation de la forêt (REDD). Mais ces fonds seront-ils utilisés à bon escient ? La recherche du CIFOR, financée par la Banque mondiale et l'Agence australienne pour le développement international, a examiné les enseignements tirés de l'expérience du Fonds de reboisement en Indonésie.

Alimenté par une taxe sur le bois exploité, le fonds a fourni à l'Indonésie une enveloppe de plusieurs milliards de dollars pour soutenir le reboisement. Mais il a fréquemment été mal utilisé sous le règne de Suharto. Depuis la chute de celui-ci en 1998, d'importantes réformes ont eu lieu et le fonds fait désormais l'objet d'audits périodiques. Toutefois, des problèmes demeurent, estime Chris Barr, co-auteur de *Financial Governance and Indonesia's Reforestation Fund* (Gouvernance financière et fonds de reboisement en Indonésie). Selon lui, « Bien que le gouvernement ait pris d'impressionnantes mesures pour améliorer la gestion financière, l'administration du fonds pâtit toujours d'un manque de transparence et de mise en œuvre de la responsabilité ».



Photo de Renée Miller

Le rapport suggère que le ministère des Forêts doit améliorer sa gestion financière ; qu'une plus grande transparence et une plus grande responsabilité sont nécessaires au sein des principales institutions impliquées dans l'administration des fonds de REDD ; que la surveillance, la communication et la vérification financières doivent être renforcées ; que des efforts doivent être entrepris pour veiller à ce que les fonds de REDD ne soient pas utilisés pour subventionner les grandes entreprises, comme cela a souvent été le cas avec le Fonds de reboisement. « Nous avons accepté les conclusions du rapport », a affirmé Tachrir Fathoni, directeur général de l'Agence de recherche et développement forestiers au sein du Ministère des forêts. « Mais nous sommes en train de développer et d'améliorer tous les aspects de la gouvernance financière. Nous pouvons changer et allons changer ».

## Les forestiers du Cameroun alignent leurs règles sur la réalité

L'expérience camerounaise en matière de forêts communautaires est instructive. Bien que de nombreux villages aient été capables de tirer d'importants revenus de leurs ventes de bois, les forêts communautaires n'ont pas réalisé leur véritable potentiel. Ce qui s'explique en grande partie par le fait que les procédures d'établissement et de gestion de ces forêts étaient, jusqu'à récemment, bien trop compliquées.



Photo de Verina Ingram

« Par le passé, de nombreuses communautés se sont rendu compte que si elles suivaient strictement le *Manuel de procédures*, elles gagneraient très peu d'argent », explique Guillaume Lescuyer, chercheur au CIFOR. Elles ont donc refusé de se conformer à la lettre de la loi et en 2006, plus de 50 associations forestières communautaires ont perdu leur licence d'exploitation. Non découragées, beaucoup ont continué d'exploiter le bois, de manière illégale.

La première tentative de révision du *Manuel de procédures* a été effectuée par un réseau de groupes de la société civile. Ce processus s'est accéléré en 2006 lorsqu'un certain nombre d'organisations, dont le CIFOR, ont de nouveau examiné le manuel. En décembre 2008, le Ministère des forêts et de la faune a organisé un atelier dans la capitale, Yaoundé, qui a rassemblé environ 80 personnes ayant participé aux discussions. Cela a débouché sur un manuel révisé, entré en vigueur en 2009. Le ministère a déclaré qu'il avait apprécié les recommandations et les suggestions du CIFOR durant le processus de révision et a salué l'avancée de la collaboration entre scientifiques et politiques.

Le nouveau manuel simplifie les réglementations qui régissent les forêts communautaires et garantit une plus grande transparence des affaires financières des associations qui gèrent ces forêts.

## Définir des normes pour la foresterie à petite échelle

Aujourd'hui dans le monde, quelque 117 millions d'hectares de forêts, dont 15 % de forêts tropicales, sont certifiés comme étant gérés de manière durable par des organisations telles que le Forest Stewardship Council (FSC). Cependant, les entreprises, communautés et individus qui gèrent de petites parcelles de forêt ou qui exploitent les forêts de manière peu intense, estiment qu'il est difficile d'adhérer à ces dispositifs de certification. Cela devrait bientôt changer.

Un projet de recherche financé par le Fonds pour l'environnement mondial et géré par le CIFOR a mis au point des outils et des mesures incitatives qui permettront aux gérants des forêts et aux communautés locales d'identifier et de gérer la biodiversité sur des exploitations forestières de petite échelle, ou lorsque l'intensité de gestion est faible. Les chercheurs ont testé ces outils et incitations sur six sites au Brésil, au Cameroun et au Mexique.

De nouvelles normes pour les exploitations à petite échelle et de faible intensité ont été soumises à l'approbation du FSC fin 2009. Frank Katto, qui gère le programme d'accréditation, a déclaré que ces normes auront un effet très positif. « Ces normes réduiront de nombreuses barrières qui, par le passé, empêchaient les petits exploitants d'accéder aux mécanismes de certification », déclare-t-il. « Elles sont relativement simples à utiliser et moins onéreuses que les normes qu'elles remplacent, sans aucunement assouplir la rigueur requise par la certification FSC. »



Photo de Ramaelian Bachtiar

Le projet a permis au CIFOR d'avoir un impact au niveau local comme au niveau international et de mettre à profit les résultats de recherche précédents. « Ce fut un bon exemple de collaboration entre un centre de recherche, une organisation internationale de certification forestière et diverses initiatives nationales », poursuit Robert Nasi, chercheur au CIFOR.



# Message du Président du Conseil

L'année 2009 a été un tournant pour les forêts et la recherche forestière, puisque la reconnaissance du rôle central des forêts dans l'atténuation et l'adaptation au changement climatique a commencé à influencer les décisions dans les sphères politiques nationales et internationales et les actions sur le terrain.

La communauté internationale admet désormais que la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation de la forêt et l'amélioration des stocks de carbone (REDD+) est un élément essentiel de la protection du climat et, point crucial, les forêts ont été incluses dans l'accord issu des négociations de la CCNUCC à Copenhague.

Le CIFOR peut contribuer de manière importante à assurer que les nouvelles sources de financement et la volonté politique désormais centrées sur les forêts se traduisent en changements significatifs de politique et de pratiques. L'investissement que nous avons fait dans la recherche et le renforcement des capacités de proximité ces dernières années signifie que nous sommes extrêmement bien placés pour être une source crédible d'analyse et de conseil sur les questions liées aux forêts.

Notre capacité à lever des fonds prouve que nous nous développons, ce qui contribue à la bonne santé de notre situation financière. Les subventions accordées au CIFOR en 2009 se sont élevées à 23,6 millions de dollars US, soit 15 % de plus qu'en 2008. L'année 2009 a également été marquée par l'attribution de la plus grande subvention de projet jamais reçue par le CIFOR, d'un montant de 3,2 millions de dollars US, par l'Agence norvégienne pour la coopération au développement, pour la première année d'une étude comparative mondiale de quatre ans sur l'efficacité des activités de REDD+ de première génération.

2009 a également été la première année complète de fonctionnement de notre nouvelle stratégie, et nous commençons à en récolter les bénéfices. Un accent accru placé sur la recherche interdisciplinaire a contribué à créer de nouveaux partenariats dynamiques, au sein du CIFOR comme au-delà. Notre nouvelle approche contribue à optimiser les importantes synergies au sein des programmes de recherche du CIFOR, afin d'éclairer et d'influencer diverses sphères politiques, en s'appuyant sur notre expertise en matière de moyens d'existence, de gouvernance et de gestion durable des forêts.

Le Conseil d'administration est convaincu que la nouvelle stratégie a renforcé la position d'institut international majeur dont bénéficie

le CIFOR, parce qu'elle est axée sur la qualité de notre science et la portée de son impact potentiel.

Dans la mesure où le CIFOR ne peut espérer influencer à lui seul la manière dont les forêts du monde sont gérées, nous avons privilégié les partenariats avec d'autres organisations et processus politiques pour influencer l'agenda forestier mondial.

Notre position au sein du Groupe consultatif sur la recherche agricole internationale (CGIAR) reste solide. Lors de sa réunion de septembre 2009, le Conseil des sciences du CGIAR a fortement approuvé le Plan à moyen terme du CIFOR et souligné en particulier nos efforts pour intégrer les questions de parité et le renforcement des capacités dans notre programme de recherche.

Les relations du CIFOR avec les gouvernements des pays hôtes se sont également bien déroulées en 2009. Ce fut la première année complète d'instauration, en Indonésie, d'un officier de liaison à temps plein dans le pays hôte, ce qui a été particulièrement bénéfique pour nos relations avec le ministère indonésien des forêts. Une équipe d'examen du ministère a attribué une note favorable au CIFOR lors de son évaluation, en mars 2009, des avantages apportés par le CIFOR dans le pays hôte. Au Cameroun, le Ministère des forêts et de la faune a envoyé une lettre formelle félicitant le CIFOR de ses performances.

Le CIFOR compense désormais ses émissions grâce au programme de partenariat CarbonFree® et nous sommes engagés à réduire le volume de supports imprimés que nous produisons. Le présent rapport annuel simplifié, conçu pour fournir un aperçu utile de la situation du CIFOR et de ses activités en 2009 sans utilisation excessive de matériaux, est un exemple de ces efforts.

Malgré les évolutions que l'avenir apportera inévitablement, nous sommes déterminés à ce que certaines choses ne changent jamais. Quel que sera le débouché du débat international sur les forêts, le CIFOR continuera de fournir une recherche de qualité afin que le débat reste ancré dans la réalité et qu'il reflète les intérêts et les perspectives des personnes qui dépendent des forêts pour vivre.

Dr. Andrew J. Bennett  
Président du Conseil d'administration

## Conseil d'administration

Président  
**Dr. Andrew John Bennett, CMG**  
Chroyle, Gloucester Road  
Swainswick Bath – BA1 8BH  
Royaume-Uni

Vice-président  
**Dr. Benchaphun Shinawatra**  
Ekasingh  
Multiple Cropping Center  
Chiang Mai University  
Thaïlande

**Dr. Jürgen Blaser**  
Responsable de l'équipe Forêts-  
Environnement  
Intercooperation  
Suisse

**Prof. M. Hosny El Lakany**  
Département de gestion des  
ressources forestières  
Université de Colombie-Britannique  
Canada

**Claudia Martinez Zuleta**  
Directrice  
Ecologia, Economia y Etica  
Colombie

**Nancy Andrews**  
Présidente et directrice générale  
Low Income Investment Fund  
États-Unis

**Dr. Lynn Haight\***  
Directrice des opérations  
Foresters  
Canada

**Dr. Idah Pswarayi-Riddihough**  
Environnement et gestion des  
ressources naturelles, AFTEN  
Banque Mondiale  
États-Unis

**Frances Seymour**  
Directrice générale  
CIFOR  
Indonésie

Représentant du pays hôte  
**Dr. Ir. Tachrir Fathoni**  
Directeur général  
Agence de recherche et  
développement forestiers  
Ministère des forêts  
Indonésie

Secrétaire  
**Sharat Kumar**  
Directeur des ressources  
humaines  
CIFOR  
Indonésie

\* Juan Mayr, consultant international, représente régulièrement le Centre international pour la recherche en agroforesterie dans nos réunions du Conseil.

# Journée Forest Day : perspectives forestières et climatiques mondiales



Photo de Neil Palmer/CIAT

En décembre dernier, à Copenhague, la troisième journée Forest Day a entièrement tenu ses promesses. Cette journée d'événements était organisée par le CIFOR, le Gouvernement danois et les membres du Partenariat de collaboration sur les forêts. Plus de 1500 parties prenantes y ont assisté, notamment des représentants de gouvernement, 88 journalistes, 500 représentants d'ONG, des chefs indigènes, 188 représentants du secteur privé, 34 donateurs et des centaines de scientifiques et d'experts en foresterie. L'objectif était de veiller à ce que la conception et la mise en œuvre des mesures d'atténuation et d'adaptation concernant les forêts, envisagées dans l'accord sur le changement climatique, soient efficaces, efficientes et équitables – et plus de 250 négociateurs étaient présents pour écouter.

En outre, un des indicateurs de la pertinence du Forest Day s'est clairement manifesté à Copenhague, à savoir son aptitude à attirer les grands dirigeants mondiaux. Les principaux intervenants ont inclus Rajendra K. Pachauri, président du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat, Wangari Maathai, fondatrice du Mouvement de la ceinture verte et prix Nobel, et Bill Clinton, ancien président des États-Unis, par vidéoconférence.

**« J'ai vu [le Partenariat de collaboration sur les forêts] effectuer un travail incroyablement important ces dernières années [...] Alors que les acteurs politiques se concentrent sur les grands problèmes, vous veillez à ce que [nous] restions centrés sur l'intégrité environnementale et écologique, et sur la protection des droits des peuples. Le résultat global [des négociations climatiques] repose sur l'intégrité de l'architecture mise en place ici. Continuez d'être la conscience de ce processus ».**

**Yvo De Boer, Secrétaire exécutif de la CCNUCC, lors de la journée Forest Day 3**

Une grande partie de la discussion s'est concentrée sur la REDD+, c'est-à-dire la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation de la forêt et l'amélioration des stocks de carbone. Le raisonnement est assez simple. À l'heure actuelle, la perte et la dégradation des forêts sont responsables d'un cinquième des émissions de carbone. Réduire ces émissions et encourager les activités d'aménagement des terres qui séquestrent le carbone doit être une priorité.

Gro Harlem Brundtland, l'envoyée spéciale de l'ONU en charge du changement climatique, a souligné que si nous continuons de détruire les forêts au rythme actuel, il sera impossible d'atteindre l'objectif de limiter la hausse moyenne des températures mondiales à moins de deux degrés Celsius. « Paradoxalement », a-t-elle déclaré, « la crise climatique, non seulement peut, mais doit, catalyser une opération de sauvetage des forêts du monde ».

Lord Nicholas Stern, ancien économiste en chef de la Banque mondiale, affirme que l'une des manières les plus rentables de réduire le risque de changement climatique est de mettre un terme à la déforestation. Il estime que nous pourrions réduire de moitié le rythme de déforestation pour environ 15 milliards de dollars US par an. Selon lui, « dès que l'on réfléchit à la manière de réduire les coûts, une des conclusions qui s'impose est que nous devons agir dans le monde entier de manière simultanée ».

Plusieurs intervenants ont insisté sur la nécessité de respecter les droits des communautés locales. « Si les utilisateurs locaux et les peuples indigènes des pays en développement ne sont pas reconnus et pourvus de droits clairement définis, la REDD pourrait entraîner davantage de déforestation », a affirmé Elinor Ostrom, qui a reçu le prix Nobel d'économie à Stockholm une semaine avant la conférence de Copenhague.

Une synthèse de la journée Forest Day 3, présentée au secrétariat de la CCNUCC, indique que deux engagements clés sont nécessaires pour faire décoller la REDD+. En premier lieu, les pays développés doivent fournir une compensation financière aux pays en développement lorsque ceux-ci réduisent leurs émissions provenant de la déforestation et de la dégradation. En second lieu, les pays en développement doivent s'engager à le faire de manière durable sur le plan environnemental, social et économique.



# Donateurs

Le travail réalisé par le CIFOR en 2009 n'aurait pas été possible sans le soutien généreux des organisations suivantes :

Association Intercooperation Madagascar	Centre de recherches pour le développement international	Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche	Institute Pays-Bas
Agence allemande pour la coopération technique	Centre international pour la recherche en agroforesterie	Institut international de recherche sur les politiques alimentaires	Programme des Nations Unies pour l'environnement
Agence australienne pour le développement international	Centro Internacional de Agricultura Tropical	Instituto Nacional de Investigación y Tecnología Agraria y Alimentaria, Espagne	Programme international suédois sur la biodiversité
Agence autrichienne de développement	Chatham House	Iran	Remote Sensing Solutions
Agence danoise pour le développement international	Chine	Irish Aid	Réseau international pour le bambou et le rotin
Agence des États-Unis pour le développement international	Christensen Family Foundation	Japon	Rights and Resources Institute
Agence norvégienne pour la coopération au développement	Commission européenne	Ministère britannique du Développement international	Royaume-Uni
Allemagne	Corée	Norvège	Samdhana Institute
Australie	États-Unis	Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage	Suède
Banque mondiale	Fidelity Charitable Gift Fund	Office fédéral de l'environnement, Suisse	Suisse
Canada	Finlande	Office national des forêts, Cameroun	Union internationale pour la conservation de la nature
Centre australien de recherche agronomique internationale	Fonds international de recherche agricole	Organisation catholique pour le secours et l'aide au développement	United States Department of Agriculture, Forest Service
Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement	Fondation Charles Stewart Mott	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	United States Fish and Wildlife Services
Centre de formation en foresterie régionale communautaire pour l'Asie et le Pacifique	Fondation David et Lucile Packard	Organisation internationale des bois tropicaux	Université de Fribourg
	Fondation Ford	Overseas Development	Université du Wisconsin
	Fondation John D. and Catherine T. MacArthur		Université et centre de recherche de Wageningen
	Fonds français pour l'environnement mondial		Université Georg August de Göttingen
	Forests Monitor		Université nationale australienne
	France		Université suédoise des sciences agronomiques
	Groupe consultatif sur la recherche agricole internationale		
	Indonésie		

## États de la situation financière

Aux 31 décembre 2009 et 2008  
(en milliers de dollars US)

Actif	2009	2008
<b>Actifs courants</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17 474	6 704
Dépôts à court terme	7 525	8 250
Créances clients :		
- Donateurs, net	3 700	2 512
- Employés	305	274
- Autres	1 184	881
Charges payées d'avance	427	522
<b>Total actifs courants</b>	<b>30 615</b>	<b>19 143</b>
<b>Actifs non courants</b>		
Immobilisations corporelles, nettes	1 945	1 897
Autres actifs	1 387	1 035
<b>Total actifs non courants</b>	<b>3 332</b>	<b>2 932</b>
<b>Total actifs</b>	<b>33 947</b>	<b>22 075</b>
<b>Passifs et actifs nets</b>		
<b>Passifs courants</b>		
Créances fournisseurs :		
- Donateurs	15 404	6 085
- Autres	23	77
Charges à payer	2 150	1 427
<b>Total passifs courants</b>	<b>17 577</b>	<b>7 589</b>
Passifs non courants		
Avantages au personnel	3 515	3 007
Charges à payer, part à plus d'un an	319	150
Total passifs non courants	3 834	3 157
<b>Actifs nets</b>		
Non affectés :		
- Sans affectation particulière	9 533	8 326
- Affectés à des fins particulières	3 003	3 003
<b>Total actifs nets</b>	<b>12 536</b>	<b>11 329</b>
<b>Total passifs et actifs nets</b>	<b>33 947</b>	<b>22 075</b>

## États des activités

Exercices clos aux 31 décembre 2009 et 2008  
(en milliers de dollars US)

	2009			2008
	Non affectés	Affectés	Total	Total
<b>Produits</b>				
- Produits de subventions	9 709	13 882	23 591	20 572
- Autres produits	261	-	261	596
<b>Total produits</b>	<b>9 970</b>	<b>13 882</b>	<b>23 852</b>	<b>21 168</b>
<b>Charges</b>				
- Charges liées au programme	5 155	13 882	19 037	17 580
- Frais de gestion et frais généraux	5 093	-	5 093	3 382
	10 248	13 882	24 130	20 962
Recouvrement des charges indirectes	(1 485)	-	(1 485)	(1 056)
<b>Total charges</b>	<b>8 763</b>	<b>13 882</b>	<b>22 645</b>	<b>19 906</b>
<b>Variations de l'actif net</b>	<b>1 207</b>	<b>-</b>	<b>1 207</b>	<b>1 262</b>
<b>Charges supplémentaires, classées par nature</b>				
Frais de personnel	4 809	4 620	9 429	8 305
Fournitures et services	3 378	3 593	6 971	4 999
Activités de partenariat	707	4 739	5 446	5 757
Déplacements	864	834	1 698	1 558
Amortissement des immobilisations corporelles	490	96	586	343
Recouvrement des charges indirectes	(1 485)	-	(1 485)	(1 056)
<b>Total charges</b>	<b>8 763</b>	<b>13 882</b>	<b>22 645</b>	<b>19 906</b>



### Center for International Forestry Research



Le CIFOR défend le bien-être humain, la conservation de l'environnement et l'équité en menant une recherche pour éclairer les politiques et les pratiques qui affectent les forêts dans les pays en développement. Le CIFOR est l'un des 15 centres du Groupe consultatif sur la recherche agricole internationale (CGIAR). Le siège du CIFOR est situé à Bogor, en Indonésie. Le CIFOR possède également des bureaux en Asie, en Afrique et en Amérique du Sud.



Le CIFOR compense ses émissions de carbone à l'aide du programme partenaire CarbonFree®. CarbonFree soutient les énergies renouvelables l'efficacité énergétique et les projets de reboisement dans le monde entier ayant été validés par des tiers. Ce rapport est imprimé sur du papier recyclé.